



*République Française*

**COMMUNE DE NONANT-LE-PIN**

(61240)

**SECRETARIAT OUVERT :**

Le Matin de 9 heures à 12  
heures

Fermé le samedi et jours fériés.

**Tél 02.33.39.95.11**

**Fax 02.33.39.16.07**

**LETTRE OUVERTE**

Il est plus que temps de sortir du déni et d'admettre enfin que la grande majorité des Nonantais est favorable au projet de stockage porté par l'entreprise GDE.

Faut-il rappeler que les élections municipales de Mars 2014 ont reconduit dans ses fonctions la majorité du Conseil Municipal qui soutenait le projet.

Alors que ces élections étaient présentées par la presse et par les anti-GDE comme un référendum pour ou contre le projet de stockage, le verdict a été sans appel et curieusement, dès cet instant, les opposants et la presse sont devenus soudain inaudibles.

Aujourd'hui, les Nonantais veulent signifier haut et fort qu'ils en ont assez de devoir supporter la loi de la jungle instaurée par quelques hobereaux en mal de pouvoir.

Suffit-il de nos jours, en France, d'avoir la moindre capacité de nuisance pour imposer son diktat ? Jusqu'à preuve du contraire nous vivons dans un état de droit et il est consternant de voir que certains de ses services fassent fi des décisions de justice en les contournant et en laissant prospérer, dans un esprit partisan, le désordre pour satisfaire une horde de fauteurs de troubles.

L'autorité de l'État est piétinée parce que le Gouvernement se couche aujourd'hui devant ceux qui méprisent les lois et qui osent se pavaner en donnant des interviews télévisées pour expliquer que ce sont eux les victimes de la situation.

La virulence et l'acharnement des anti- GDE ne masquent- elles pas la faiblesse de leur argumentation qui n'est autre qu'un discours spécieux reposant sur les peurs, avec un habillage prétendument écologique.

Les Nonantais sont des citoyens libres qui décident seuls, dans le respect des institutions, sans se faire dicter une conduite qu'ils n'ont pas choisie. Nul n'est besoin pour eux d'ameuter des gens extérieurs à la commune : médias, élus, bobos, people...

Par ailleurs, il est ignominieux d'utiliser le dramatique accident qui s'est produit en Gironde et qui nous touche de très près, pour faire interdire, par arrêté, l'accès au centre de tri en attisant les peurs comme à l'accoutumée.

Faut- il rappeler que sur cette même route départementale, il existe à quelques encablures du site, un autre « tourne à gauche » emprunté chaque jour par une noria de camions sans que cela n'émeuve quiconque. Alors, « vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà »? Quelles seront les prochaines arguties ? L'âge du Capitaine sans doute ?

Fort justement, le tribunal administratif ne s'est pas laissé abuser par ces basses manœuvres et, pour la seconde fois, il a débouté l'État et les opposants. Mais pour ces derniers, foin des décisions de justice qui ne sont pas à leur convenance, alors ils usent et abusent en toute impunité de la seule arme qu'ils connaissent : le blocage du site.

Cette immobilisation inspire aux Nonantais depuis longtemps déjà un mélange de lassitude et d'écœurement eux qui n'aspirent qu'à la sérénité et au développement harmonieux de leur village, tout en faisant preuve d'une particulière exigence quant à la qualité et à la fréquence des contrôles qui doivent être opérés sur le site.

**LAISSEZ VIVRE LES NONANTAIS SELON LEURS CHOIX !**

*Le Maire et sa majorité municipale*